

**Demande d'autorisation de droit à l'image, de droit d'exploiter,  
de droit de diffuser la photographie réalisée dans le cadre strict du  
concours :**

**« Collégien Reporter –Photographe »**

**« Lycéen Reporter –Photographe »**

**Le Groupe Nice-matin organise en partenariat avec  
l'Académie de Nice, un concours ayant pour objectif de  
sensibiliser les jeunes au monde de l'entreprise et de leur  
donner le goût de l'information par l'image en leur  
permettant de publier leur photo dans les journaux et sur les  
sites web du groupe Nice-matin et des partenaires de ce  
concours (voir règlement).**

Nous sollicitons votre autorisation pour vous photographier et utiliser votre image dans le cadre du concours cité ci-dessus. L'usage de cette image sera donc exclusivement utilisé dans le cadre du concours.

Nous vous rappelons que vous disposez à l'égard des photographies et en vertu de la loi « Informatique et Libertés » d'un droit d'accès, de rectification et de suppression.

Cette autorisation excluant toutefois toute exploitation desdits supports à titre onéreux. Par cette autorisation l'entreprise/ l'artisan/ le professionnel renonce à tout droit à l'image.

**Nom de l'entreprise:** .....

**Nom du Chef d'entreprise :** .....

**Nom de la personne apparaissant sur la photographie :**.....  
.....

Nice, le / / 2011

**Cachet et signature  
de l'entreprise**

**Signature de la personne  
apparaissant sur la photographie**